

Objet : Candidature de monsieur Iñigo Salvador Crespo (Dr.), Équateur, aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale

Quito, 29 mai 2020

Les membres du Groupe national de l'Équateur auprès de la Cour permanente d'arbitrage, sise à La Haye, aux Pays-Bas, confirment, par la présente, qu'ils ont été consultés par le ministère des Relations extérieures et de la Mobilité humaine de l'Équateur concernant la mise en candidature de monsieur Iñigo Salvador Crespo (Dr.) aux fonctions de juge à la Cour pénale internationale (CPI) pour la période 2021-2030.

Tous les membres de ce groupe ont appuyé la désignation de monsieur Iñigo Salvador Crespo (Dr.) comme candidat de l'Équateur à la Cour pénale internationale, en raison de la qualification professionnelle, de l'expérience universitaire et du caractère éthique du candidat.

Puisque les membres de ce groupe sont domiciliés dans différentes villes de l'Équateur et que l'un d'entre eux réside à l'étranger, et à cause des règles d'isolement sanitaire actuellement en vigueur en Équateur, la présente communication est signée séparément.

(Signature)

Diana Salazar Méndez (Dr.)

(Signature)

Carlos Estarellas Velásquez (Dr.)

(Signature)

José María Pérez Nelson (Dr.)

(Signature)

Gonzalo Salvador Holguín (Dr.)